

RÉVISION N°2 DU SCOT PROVENCE MÉDITERRANÉE

RÉUNION PUBLIQUE CYCLE 1 – NOVEMBRE-DECEMBRE 2023

- PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE REVISION DU SCOT
- GRANDS CONSTATS & ENJEUX DU TERRITOIRE

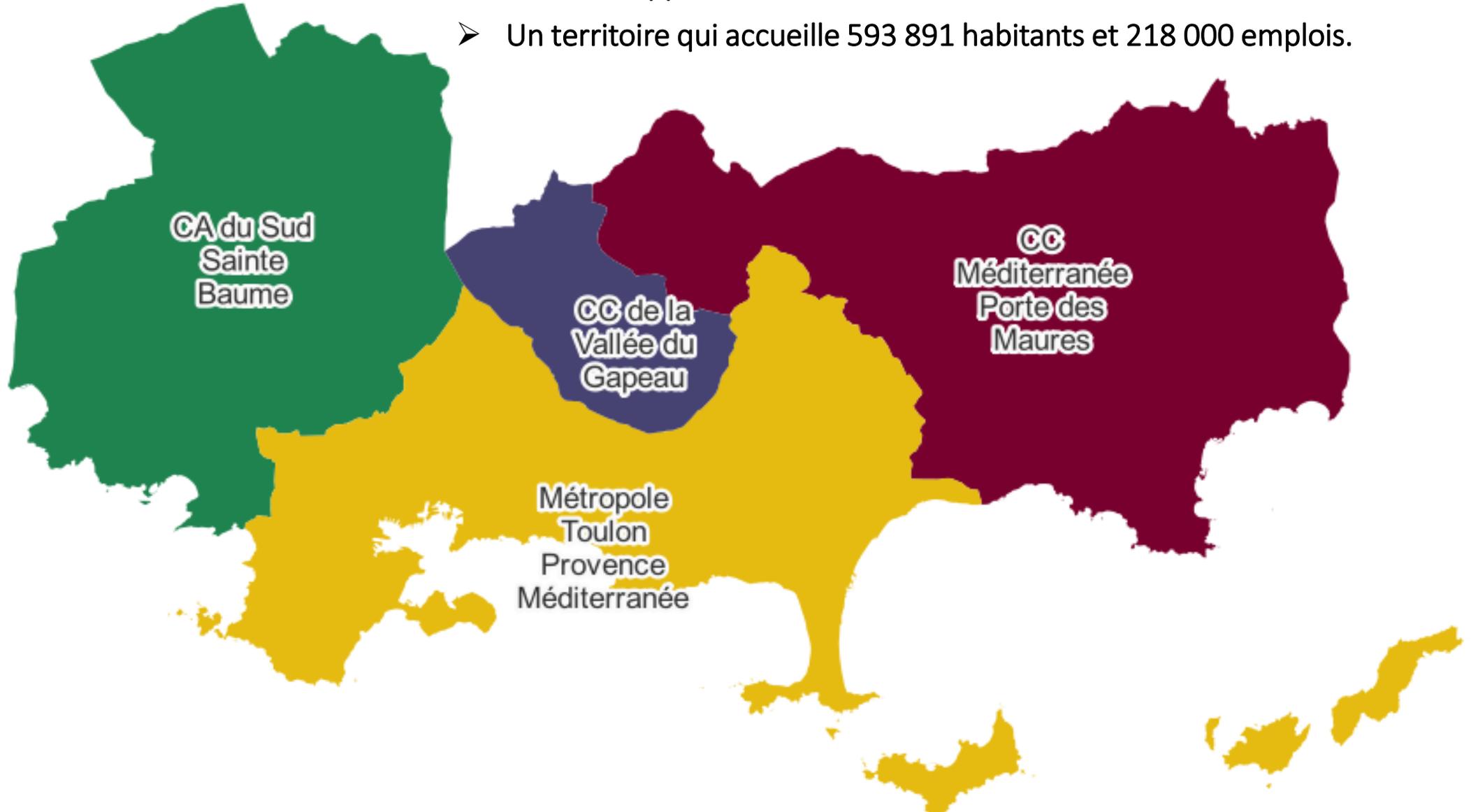
M. ROBERT BENEVENTI

PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE
DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)
PROVENCE MÉDITERRANÉE

Conseiller Départemental du Canton d'Ollioules
Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée
Maire d'Ollioules

1/ LE TERRITOIRE DU SCOT PROVENCE MÉDITERRANÉE

- Un SCoT applicable sur 4 intercommunalités et 32 communes
- Un territoire qui accueille 593 891 habitants et 218 000 emplois.



Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, **une vision d'ensemble et projet collectif visant à mettre en cohérence des politiques sectorielles**, notamment en matière d'aménagement du territoire, d'habitat, de commerce, de mobilité, d'environnement et de paysage.

Équilibre



Cohérence



Anticipation



*Des évolutions
législatives et
réglementaires*

- Intégration de la **Loi littoral** modernisée
- Intégration des dispositions des **nouveaux documents supra-territoriaux**
- Création d'un **Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL)**
- Intégration de l'objectif Zéro Artificialisation Nette

*Des évolutions
liées au contexte
territorial*

- Mettre à jour les différentes pièces du SCoT en fonction des **nouvelles données ou études** ;
- Vérifier la cohérence avec les **documents** élaborés ou en cours d'élaboration **des territoires voisins**.



PRINCIPAUX ENJEUX & CONSTATS DU TERRITOIRE

Le territoire

- **Constat n°1** : Une biodiversité et des paysages exceptionnels
- **Constat n°2** : Un territoire polycentrique, des espaces de vie et d'attractivité multiples
- **Constat n°3** : Une consommation d'espace en constante diminution, des nouveaux modes de construire qui s'affirment

Temps d'échange

Les politiques publiques

- **Constat n°4** : Une économie dynamique et diversifiée, tournée vers la mer et le tourisme
- **Constat n°5** : Une dynamique démographique retrouvée, vers des profils types des ménages en fonction des espaces
- **Constat n°6** : Des modes de déplacements qui évoluent, un fort potentiel pour la poursuite du développement des mobilités plurielles

Temps d'échange

Les enjeux environnementaux

- **Constat n°7** : Un cadre de vie de qualité , moteur de l'attractivité du territoire
- **Constat n°8** : Un territoire face aux défis des transitions énergétiques, climatiques et environnementales
- **Constat n°9** : Un territoire dépendant de ressources extérieures (énergie, eau...)
- **Constat n°10** : Un littoral diversifié dans sa géographie et ses usages

Temps d'échange

FOCUS SUR LE SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE (SRADDET)

PACA : UN DOCUMENT CADRE PARTICULIÈREMENT IMPORTANT

- Le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) est un document stratégique d'aménagement du territoire élaboré à l'échelle régionale, prospectif et intégrateur, opposables à différents degrés aux collectivités.
- Le SRADDET PACA a été adopté le 26 juin 2019 et approuvé le 15 octobre 2019.
- Schéma élaboré en parallèle du SCoT PM approuvé en sept 2019.
- Une intégration par anticipation d'une partie de ses objectifs, mais un travail complémentaire à effectuer, notamment sur :
 - le ZAN
 - l'armature territoriale
 - le développement économique
 - la croissance démographique

LES 11 DOMAINES DU SRADDET



LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE



GESTION ÉCONOME
DE L'ESPACE



IMPLANTATION
D'INFRASTRUCTURES
D'INTÉRÊT RÉGIONAL



POLLUTION DE L'AIR



HABITAT



ÉQUILIBRE
DES TERRITOIRES



MAÎTRISE ET
VALORISATION
DE L'ÉNERGIE



INTERMODALITÉ
ET DÉVELOPPEMENT
DES TRANSPORTS



PROTECTION
ET RESTAURATION
DE LA BIODIVERSITÉ



PRÉVENTION ET
GESTION DES DÉCHETS



DÉSENCLAVEMENT
DES TERRITOIRES
RURAUX

le territoire

- **Constat n°1** : Une biodiversité et des paysages exceptionnels
- Constat n°2 : Un territoire polycentrique, des espaces de vie et d'attractivité multiples
- Constat n°3 : Une consommation d'espace en constante diminution, des nouveaux modes de construire qui s'affirment

Temps d'échange

Les politiques publiques

- Constat n°4 : Une économie dynamique et diversifiée, tournée vers la mer et le tourisme
- Constat n°5 : Une dynamique démographique retrouvée, vers des profils types des ménages en fonction des espaces
- Constat n°6 : Des modes de déplacements qui évoluent, un fort potentiel pour la poursuite du développement des mobilités plurielles

Temps d'échange

Les enjeux environnementaux

- Constat n°7 : Un cadre de vie de qualité , moteur de l'attractivité du territoire
- Constat n°8 : Un territoire face aux défis des transitions énergétiques, climatiques et environnementales
- Constat n°9 : Un territoire dépendant de ressources extérieures (énergie, eau...)
- Constat n°10 : Un littoral diversifié dans sa géographie et ses usages

Temps d'échange

LES ENJEUX POUR LE SCOT

- *Conforter le Réseau Vert, Bleu et Jaune, mieux intégrer les évolutions sur les espaces agricoles*
- *Développer la nature en ville et mieux l'intégrer dans les projets d'aménagement*

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- **Un territoire d'une immense richesse écologique et paysagère** : 64 ZNIEFF, 11 sites Natura 2000, 80 ENS, 21 sites classés, 21 sites inscrits...
- **Un cadre de préservation posé dès 2009 (réseau vert, bleu et jaune), qui a fait l'objet d'une intégration progressive par les PLU** : **82%** du territoire classé en zone A ou N / **17 %** du territoire classé en zone U / **1 %** du territoire classé en zone AU
- **Des évolutions notables sur l'espace agricole à prendre en compte** : les Zones Agricoles Protégées, les espaces de (re)conquête...
- **Des pressions qui persistent sur les franges des agglomérations** : environ la moitié de la consommation d'espace s'effectue en extension (hors espaces urbanisables), augmentation du risque incendie induit...
- **Une place pour la Nature en ville en redéveloppement**



le territoire

- Constat n°1 : Une biodiversité et des paysages exceptionnels
- **Constat n°2 : Un territoire polycentrique, des espaces de vie et d'attractivité multiples**
- Constat n°3 : Une consommation d'espace en constante diminution, des nouveaux modes de construire qui s'affirment

Temps d'échange

Les politiques publiques

- Constat n°4 : Une économie dynamique et diversifiée, tournée vers la mer et le tourisme
- Constat n°5 : Une dynamique démographique retrouvée, vers des profils types des ménages en fonction des espaces
- Constat n°6 : Des modes de déplacements qui évoluent, un fort potentiel pour la poursuite du développement des mobilités plurielles

Temps d'échange

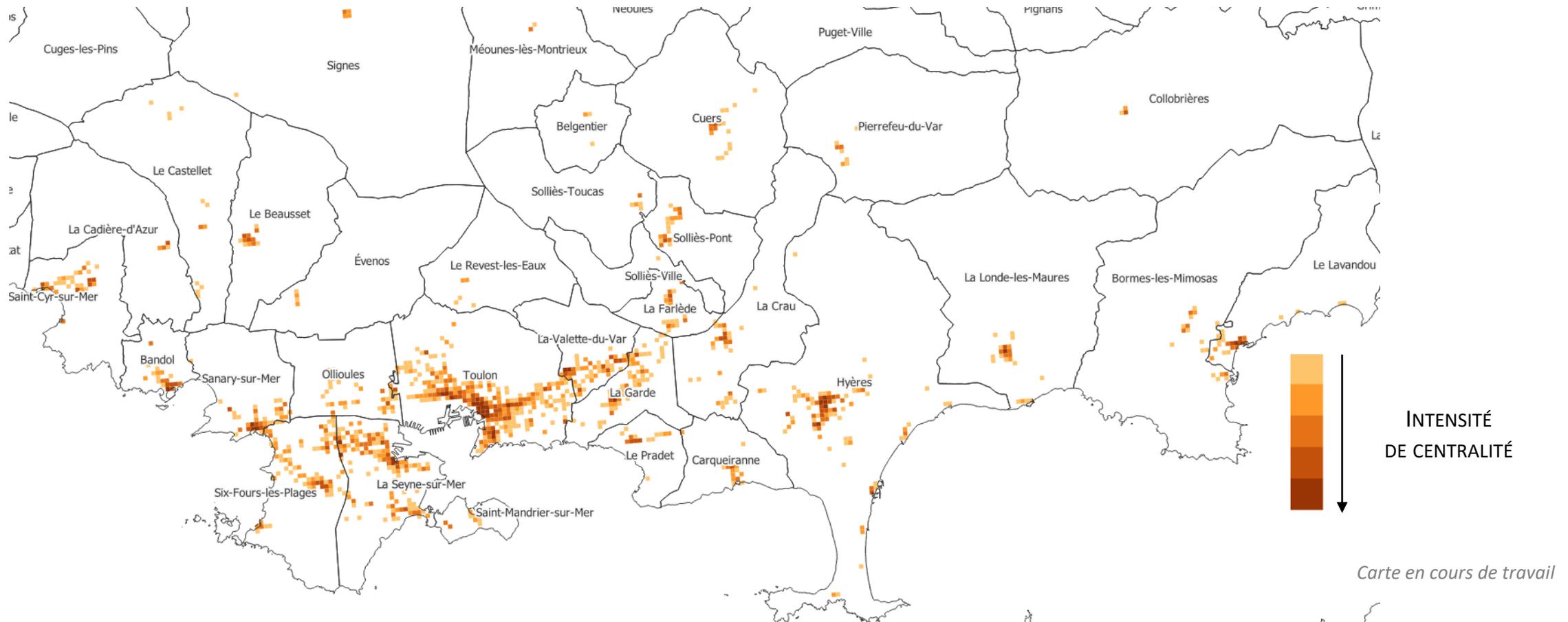
Les enjeux environnementaux

- Constat n°7 : Un cadre de vie de qualité , moteur de l'attractivité du territoire
- Constat n°8 : Un territoire face aux défis des transitions énergétiques, climatiques et environnementales
- Constat n°9 : Un territoire dépendant de ressources extérieures (énergie, eau...)
- Constat n°10 : Un littoral diversifié dans sa géographie et ses usages

Temps d'échange

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- De multiples centralités et polarités économiques qui maillent le territoire, qui structurent les modes de vie

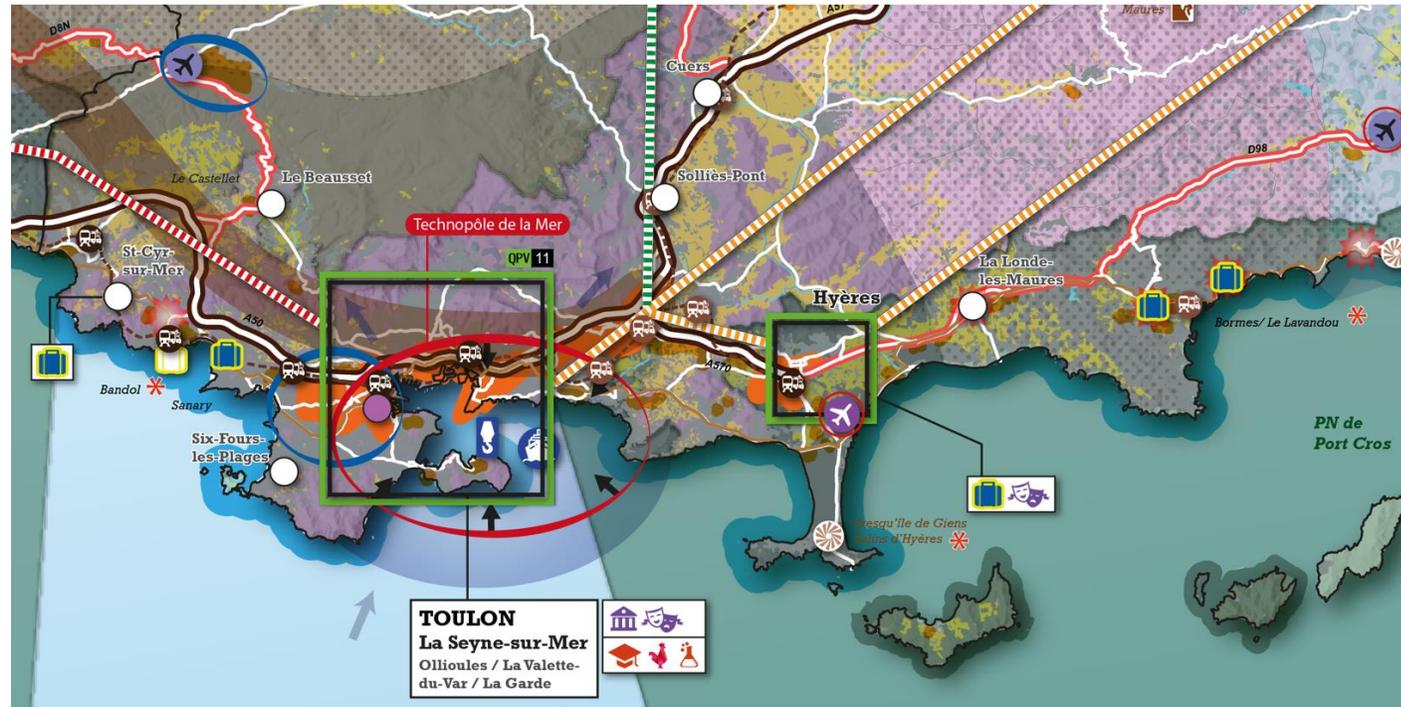


PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- Un polycentrisme reconnu en tant qu'**armature du développement** par le SRADDET :
 - **1 centralité métropolitaine** : Toulon/La Seyne-sur-Mer, Ollioules, La Valette-sur-Var, La Garde
 - **1 centre urbain régional** : Hyères, déconnecté de la centralité métropolitaine mais participant au développement métropolitain
 - **6 centres locaux de proximité** : St Cyr-sur-Mer, Le Beausset, Six-Fours, La Londe les Maures, Solliès-Pont et Cuers

Extrait de la carte du SRADDET

-  Reconquérir du foncier économique dans les zones les plus tendues, concentrant l'essentiel des emplois
Zones de concentration de l'emploi privé
-  Centralités métropolitaines, centres urbains régionaux, centres locaux et de proximité
- Rechercher une meilleure cohérence dans l'implantation des activités
 - Orienter l'accueil d'opérations tertiaires et commerciales vers les centralités déjà constituées
 - Soutenir la production et le renouvellement du parc immobilier d'entreprises dans les centres (desserte TC et stationnement suffisant)
 - Donner la priorité au foncier périphérique pour l'accueil d'activités productives (industrielles ou logistiques)
-  Espaces d'appui au développement économique



LES ENJEUX POUR LE SCoT

- *Clarifier l'armature souhaitée / future du territoire, pour préciser les modalités de développement applicables aux collectivités, dans le respect du SRADDET et en lien avec le futur DAACL*

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- **Le cœur métropolitain**
 - 20% du territoire mais : 68% des habitants, 76% des emplois, 79% des emplois de cadres métropolitains supérieurs, 90% des lycées ou encore 80% des surfaces commerciales de plus de 300 m²
 - Espace présentant l'intensité urbaine (densité d'habitants et d'emplois) la plus élevée du SCoT : densité d'habitants 3 fois supérieure à la moyenne de PM, tout comme la densité d'emplois
- **Les centres-villes** : premiers espaces de concentration d'emplois, concurrencés par les zones d'activités au lieu d'être complémentaires
- **Des pôles Est et Ouest en mutation**
 - le pôle est : un espace « dichotomique », en renouvellement dans sa partie commerciale, mature dans sa partie artisanale et industrielle
 - le pôle ouest : un espace discontinu en développement constant

le territoire

- Constat n°1 : Une biodiversité et des paysages exceptionnels
- Constat n°2 : Un territoire polycentrique, des espaces de vie et d'attractivité multiples
- **Constat n°3 : Une consommation d'espace en constante diminution, des nouveaux modes de construire qui s'affirment**

Temps d'échange

Les politiques publiques

- Constat n°4 : Une économie dynamique et diversifiée, tournée vers la mer et le tourisme
- Constat n°5 : Une dynamique démographique retrouvée, vers des profils types des ménages en fonction des espaces
- Constat n°6 : Des modes de déplacements qui évoluent, un fort potentiel pour la poursuite du développement des mobilités plurielles

Temps d'échange

Les enjeux environnementaux

- Constat n°7 : Un cadre de vie de qualité , moteur de l'attractivité du territoire
- Constat n°8 : Un territoire face aux défis des transitions énergétiques, climatiques et environnementales
- Constat n°9 : Un territoire dépendant de ressources extérieures (énergie, eau...)
- Constat n°10 : Un littoral diversifié dans sa géographie et ses usages

Temps d'échange

LES ENJEUX POUR LE SCoT

- *Inscrire la consommation d'espace future dans la trajectoire du ZAN*

L'OBJECTIF ZAN À L'HORIZON 2050

- La démarche ZAN (**Zéro Artificialisation Nette**) consiste à réduire l'extension des villes et des villages en limitant les constructions sur les espaces naturels et agricoles et en compensant l'artificialisation des sols par une plus grande place accordée à la nature dans les espaces urbanisés.
- Cette démarche se traduit par :
 - un objectif d'artificialisation des sols nul à partir de 2050
 - des efforts réguliers pour atteindre cet objectif : réduction de -50% de l'artificialisation / consommation d'espace entre 2021 et 2031 par rapport à la période 2011-2021
- Une intégration obligatoire dans les SRADDET, les SCoT et les PLU



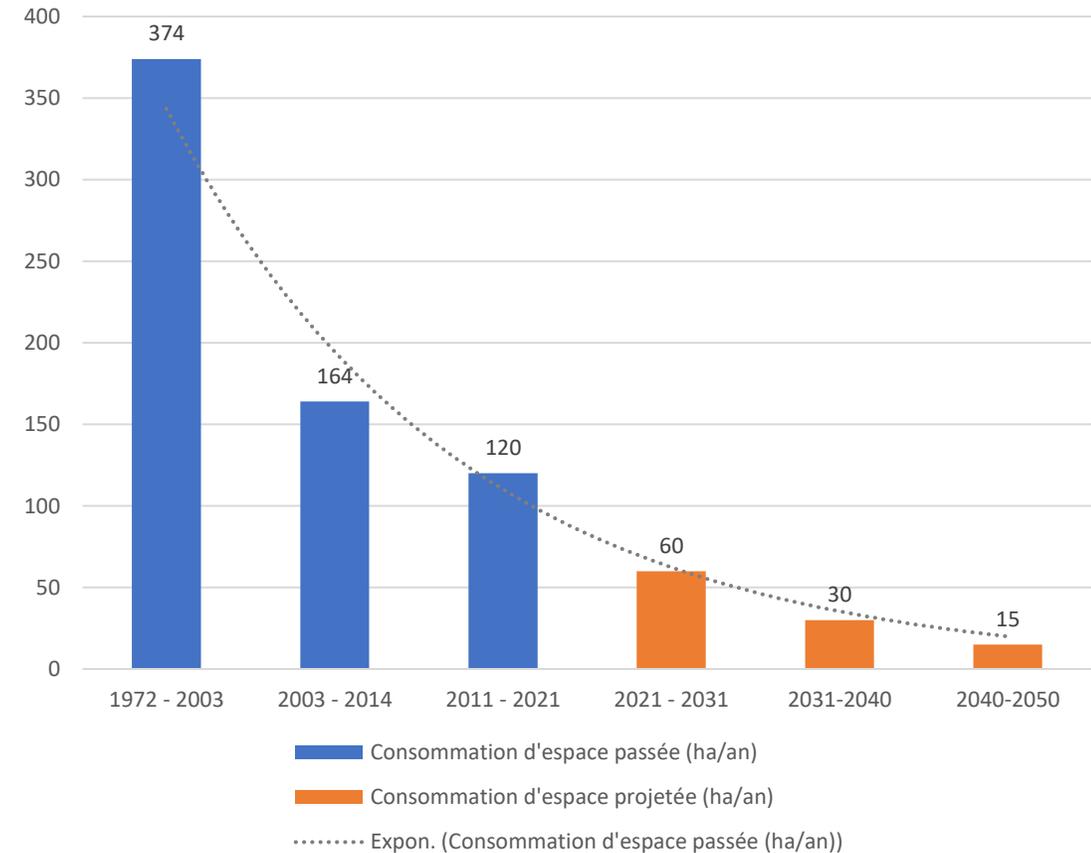
LES ENJEUX POUR LE SCOT

- Identifier les espaces nécessitant un arrêt de l'artificialisation des sols

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- Une consommation d'espace qui diminue déjà régulièrement:
 - 1972 - 2003 : 374 ha/an
 - 2003 - 2014 : 164 ha/an
 - 2011 - 2021 : 120 ha/an
- Un sujet important pour le territoire, au cœur des travaux depuis le 1er SCoT, qui va impliquer de retravailler le schéma d'accueil du développement, avec un potentiel foncier à programmer dans le SCoT qui dépend de la consommation d'espace sur la période de référence 2011 - 2021.

Evolution passée et projetée maximale de la consommation d'espace

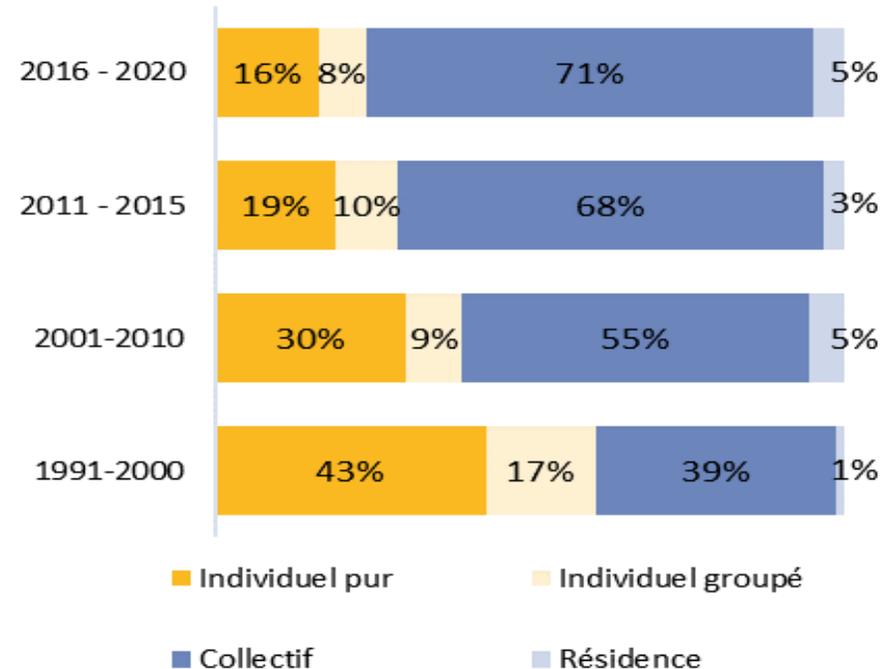


LES ENJEUX POUR LE SCOT

- Identifier les nouveaux secteurs propices aux mutations urbaines au sein des espaces urbanisés
- Retravailler le schéma de développement pour intégrer le ZAN
- Continuer à développer le territoire en révélant des potentiels de mutation
- Trouver un nouvel équilibre entre habitat et économie

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- Une production par renouvellement urbain qui se généralise
- Une production de logements collectifs qui s'accroît en conséquence au fil des années



LA PAROLE EST À VOUS !



le territoire

- Constat n°1 : Une biodiversité et des paysages exceptionnels
- Constat n°2 : Un territoire polycentrique, des espaces de vie et d'attractivité multiples
- Constat n°3 : Une consommation d'espace en constante diminution, des nouveaux modes de construire qui s'affirment

Temps d'échange

Les politiques publiques

- **Constat n°4 : Une économie dynamique et diversifiée, tournée vers la mer et le tourisme**
- Constat n°5 : Une dynamique démographique retrouvée, vers des profils types des ménages en fonction des espaces
- Constat n°6 : Des modes de déplacements qui évoluent, un fort potentiel pour la poursuite du développement des mobilités plurielles

Temps d'échange

Les enjeux environnementaux

- Constat n°7 : Un cadre de vie de qualité , moteur de l'attractivité du territoire
- Constat n°8 : Un territoire face aux défis des transitions énergétiques, climatiques et environnementales
- Constat n°9 : Un territoire dépendant de ressources extérieures (énergie, eau...)
- Constat n°10 : Un littoral diversifié dans sa géographie et ses usages

Temps d'échange

LES ENJEUX POUR LE SCOT

- *Développer une offre tertiaire de qualité et bien localisée*
- *Définir les conditions d'aménagement permettant un développement industriel diversifié*
- *Adapter le tourisme aux défis climatiques*

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- **218 000 emplois** (+6% en 10 ans), soit 58% de l'emploi du Var et 11% de l'emploi régional (en comparaison, 778 860 emplois sur la Métropole d'Aix-Marseille)
- **Une tertiarisation de l'économie qui s'accroît**
 - 84% des emplois contre 77% en 1999
 - 73% des établissements employeurs comptaient moins de 10 salariés en 2020.
- **Une sphère publique qui occupe toujours une place particulièrement importante**, avec environ 40 000 emplois (19% des emplois totaux), dont plus de 17 000 militaires rattachés au ministère de la Défense – 1^{ère} activité publique
- Une **industrie manufacturière** (11 300 salariés) **seulement 6^e en termes de nombres d'emplois**, et dominée par les activités liées à la mer. Ce secteur a la particularité d'être constitué de quelques grands opérateurs, Naval Group en tête (2 300 salariés).
- **Des dépenses touristiques importantes en volume** : 2 674 €/hab. sur le territoire / PM est le 1^{er} espace d'accueil touristique du Var, tout en étant moins dépendant que les autres espaces touristiques varois

LES ENJEUX POUR LE SCoT

- *Accroître l'autonomie alimentaire du territoire*
- *Préciser l'organisation du développement commercial sur le territoire : répartition centres et périphéries, mixité fonctionnelle...*
- *Préparer le territoire aux évolutions des pratiques commerciales et aux nouveaux besoins des activités, notamment logistiques*

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- **De nombreux défis pour l'agriculture locale :**
 - Près de 600 exploitations à transmettre recensées en 2020 (sur les 1437 exploitations recensées sur le territoire) ;
 - la majorité de la production agricole du territoire est aujourd'hui exportée et/ou non « nourricière » : vin, fleurs, figues (majoritairement exportée), canne de Provence...
 - l'outil PARCEL estime à près de 5000 ha la surface nécessaire pour nourrir la population du territoire (pour les besoins en fruits et légumes), le réseau jaune du SCoT couvrant 23 300 ha au total.
- **Vers une meilleure organisation de l'armature commerciale du territoire : intégration d'un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial et logistique (DAACL)**

Le DAACL permet de répondre précisément aux questions suivantes :

 - Quels sont nos besoins commerciaux ?
 - Quels équilibres commerciaux entre les centres-villes et les zones commerciales périphériques ?
 - Quel devenir pour nos zones commerciales périphériques ?
 - Quel devenir pour nos centres-villes commerciaux ?
 - Vers quels secteurs orienter tels types de commerces ?
 - Quelles surfaces maximales autoriser en fonction des secteurs ?

le territoire

- Constat n°1 : Une biodiversité et des paysages exceptionnels
- Constat n°2 : Un territoire polycentrique, des espaces de vie et d'attractivité multiples
- Constat n°3 : Une consommation d'espace en constante diminution, des nouveaux modes de construire qui s'affirment

Temps d'échange

Les politiques publiques

- Constat n°4 : Une économie dynamique et diversifiée, tournée vers la mer et le tourisme
- **Constat n°5 : Une dynamique démographique retrouvée, vers des profils types des ménages en fonction des espaces**
- Constat n°6 : Des modes de déplacements qui évoluent, un fort potentiel pour la poursuite du développement des mobilités plurielles

Temps d'échange

Les enjeux environnementaux

- Constat n°7 : Un cadre de vie de qualité , moteur de l'attractivité du territoire
- Constat n°8 : Un territoire face aux défis des transitions énergétiques, climatiques et environnementales
- Constat n°9 : Un territoire dépendant de ressources extérieures (énergie, eau...)
- Constat n°10 : Un littoral diversifié dans sa géographie et ses usages

Temps d'échange

LES ENJEUX POUR LE SCOT

- *Accompagner la reprise démographique dans la durée*
- *Quelle évolution démographique souhaitée ?*
- *Redonner sa place à la Métropole dans cette croissance démographique*
- *Nécessité d'adapter encore le parc de logement aux évolutions démographiques*

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- **Un territoire en croissance démographique :**
 - Pour la première fois depuis près de soixante ans, la croissance démographique du territoire est plus forte que celle mesurée dans le reste du Var (entre 2014 et 2020)
 - Cette croissance respecte le recentrage souhaité sur TPM, qui concentre 60% de la croissance démographique de PM. Ce taux s'érode toutefois, alors que TPM concentre 75% de la population Ainsi, les autres secteurs du SCoT bénéficient d'une reprise plus vigoureuse : 0,64% par an contre 1,36%
- **Plus de ménages mais toujours plus petits**
 - 2,9 personnes par ménage en 1968 contre 2,03 en 2019
 - 40,1% de ménages seuls en 2019 contre 35,4% en 2008 (au-dessus de la moyenne varoise)
 - des différences spatiales : les communes de moins de 20 000 habitants et retro-littorales accueillent davantage que les autres des ménages familiaux (taille moyenne supérieure à 2,2 personnes par ménage)
- **Une population qui continue de vieillir**
 - âge médian passé de 42 à 44 ans pour les hommes et de 46 à 48 ans pour les femmes
 - part des personnes de 65 ans ou plus dans la population a gagné 4,5 points, passant de 21,8 à 26,3% => les communes littorales sont les plus marquées

LES ENJEUX POUR LE SCoT

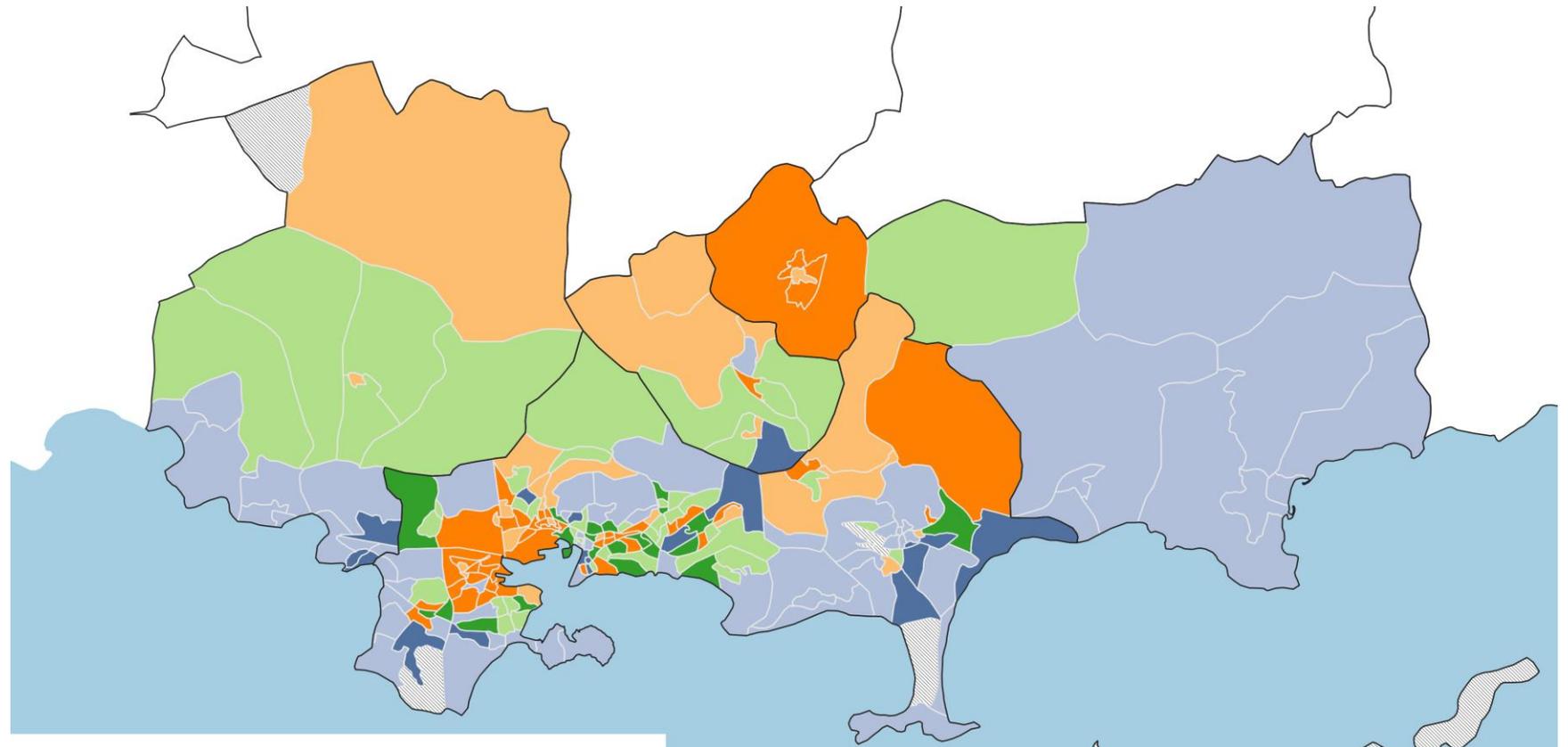
- *Quelle population souhaitée sur les communes littorales ?*
- *Quelle production de logements et quels équipements pour répondre à cette évolution ?*

- Une répartition spatiale de plus en plus marquée en fonction des profils des ménages (exemple pour une population type)

Personnes âgées de moins de 11 ans dans les iris du SCoT
Provence Méditerranée, situation en 2019 et évolution 2008-2019 (source INSEE-RP)

Situation en 2019 et évolution 2008-2019 du type de ménage

- Sous-représentation, proportion en baisse
- Sous-représentation, proportion en hausse
- Proportion proche de la moyenne, en baisse
- Proportion proche de la moyenne, en hausse
- Surreprésentation, proportion en baisse
- Surreprésentation, proportion en hausse
- Données non significatives (nombre d'habitants trop faible)



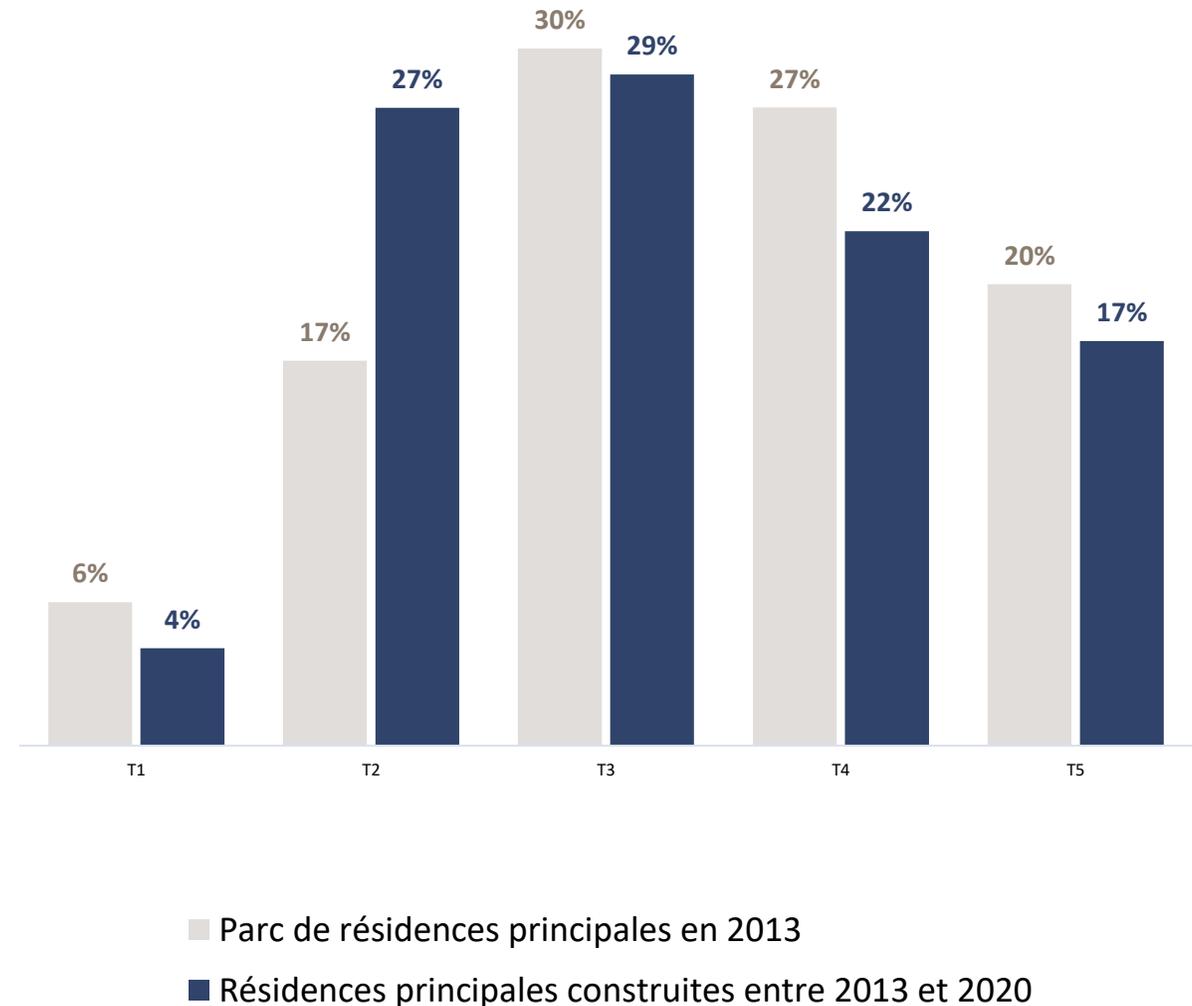
PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- **Une forte progression du parc de logements**
 - + de 3 214 logements supplémentaires par an de 1999 à 2019.
 - période 1999 - 2005 : 2 350 logements commencés par an en moyenne
 - période 2016 – 2020 : 3 863 par an en moyenne

- **Une production de logements qui se décentre**
 - Dans les années 2000-2010, la production de logements était très concentrée sur TPM. Entre 2011 et 2015, Toulon Provence Méditerranée accueillait 68% des logements construits dans Provence Méditerranée, contre 60% sur la période 2016-2020.
 - TPM concentre 70 % des logements de Provence Méditerranée en 2019

- **Une production accrue de plus petits logements**

Evolution de la taille des résidences principales entre 2013 et 2020 dans Provence Méditerranée
(Source : fichiers foncier, INSEE)



LES ENJEUX POUR LE SCOT

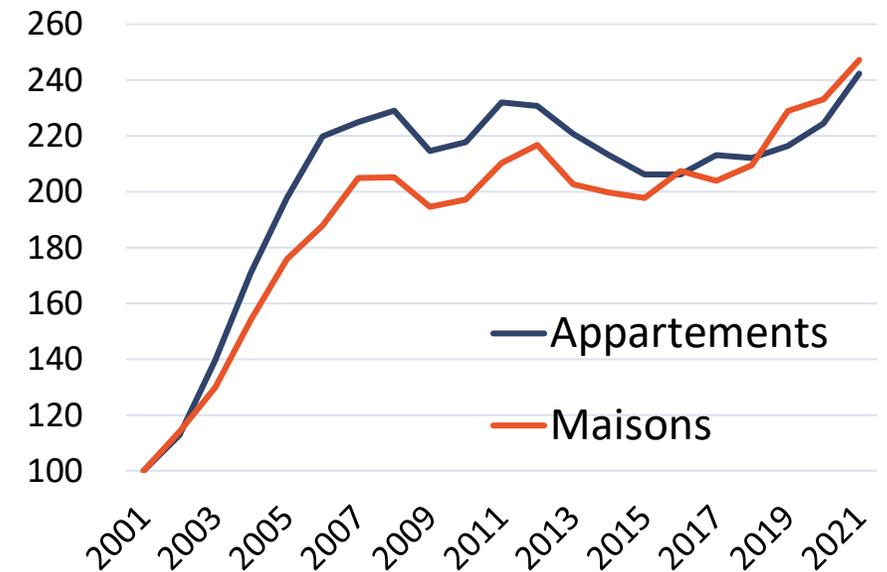
- Réengager un recentrage de la production de logements sur la métropole
- Poursuivre la politique dynamique de production de logements, assurer la réponse aux besoins et aux évolutions des parcours résidentiels
- Répondre aux tensions du marché locatif
- Répondre aux besoins particuliers : seniors, saisonniers, étudiants ...

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- Un marché du logement tendu et une concurrence des résidences secondaires qui pénalise l'accès au logement des ménages
- La déconnexion du coût du logement et du niveau de revenus bloque les parcours résidentiels
- Un taux de vacance des logements révélateur d'un marché tendu
 - 18 262 logements vacants, soit 4,9% des logements
 - 77% sont inoccupés depuis moins de deux ans
 - 23% sont vacants depuis plus de 2 ans. Il s'agit de logements anciens (près de 48% de ce parc datent d'avant 1949), avec probablement un faible niveau de confort, pour certains proches de l'insalubrité.

Evolution des prix des appartements et des maisons dans l'ancien dans Provence Méditerranée

(base 100 en 2001 - source : MIN. not Perval)



LES ENJEUX POUR LE SCoT

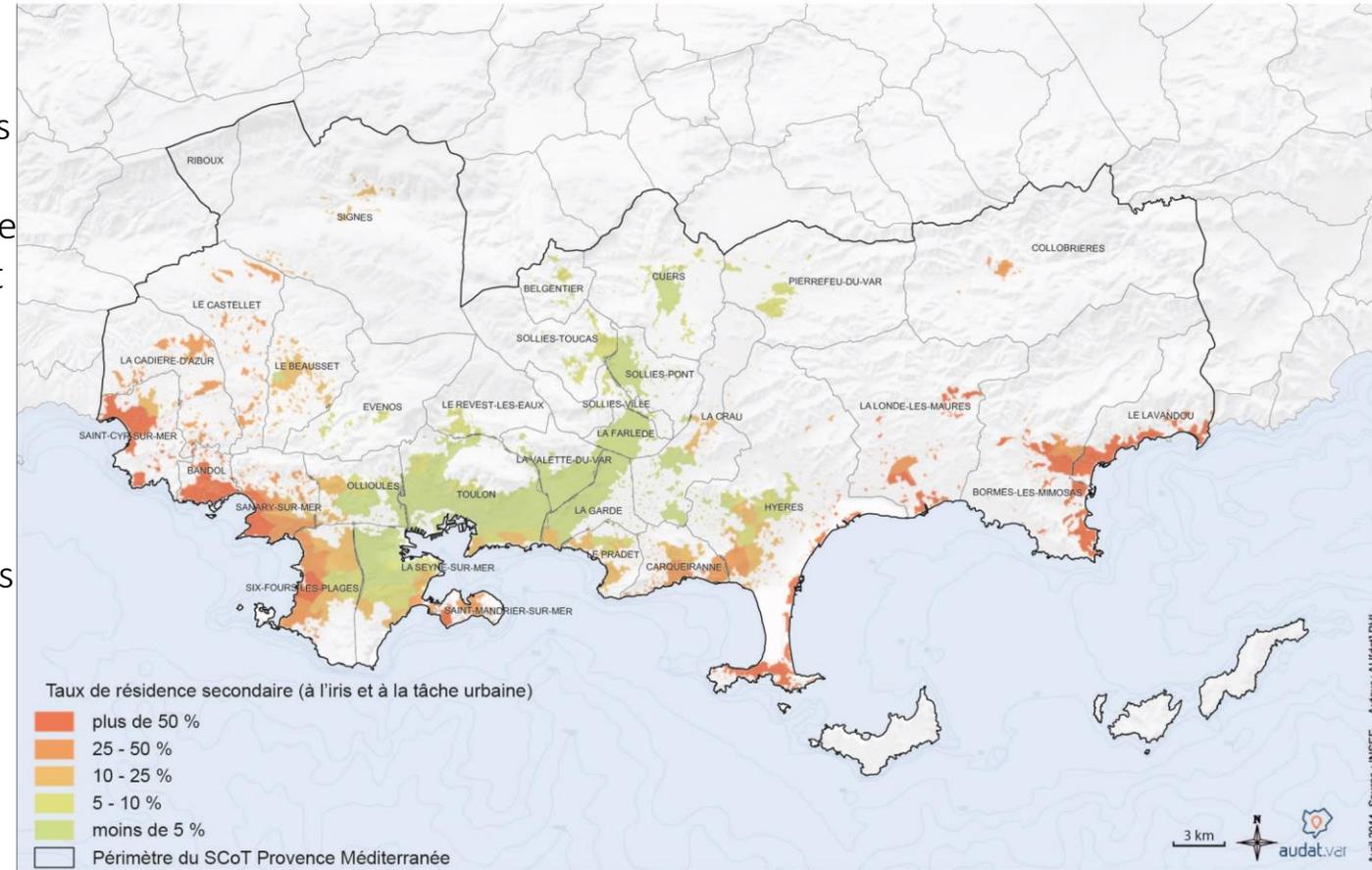
- *Maitriser le marché de la résidence secondaire*
- *Maitriser le marché du meublé de tourisme*

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

Des résidences secondaires omniprésentes sur les ailes littorales Est et Ouest:

- Avec 20,1 % de résidences secondaires, le territoire de Provence Méditerranée affiche un taux quasiment deux fois supérieur au taux constaté à l'échelle nationale (9%).
- Pas d'inflexion dans la dynamique des résidences secondaires : la part des RS dans l'accroissement du parc de logements de 2013 à 2019 s'élève à 23%

Taux de résidence secondaire dans l'aire du SCoT Provence Méditerranée



le territoire

- Constat n°1 : Une biodiversité et des paysages exceptionnels
- Constat n°2 : Un territoire polycentrique, des espaces de vie et d'attractivité multiples
- Constat n°3 : Une consommation d'espace en constante diminution, des nouveaux modes de construire qui s'affirment

Temps d'échange

Les politiques publiques

- Constat n°4 : Une économie dynamique et diversifiée, tournée vers la mer et le tourisme
- Constat n°5 : Une dynamique démographique retrouvée, vers des profils types des ménages en fonction des espaces
- **Constat n°6 : Des modes de déplacements qui évoluent, un fort potentiel pour la poursuite du développement des mobilités plurielles**

Temps d'échange

Les enjeux environnementaux

- Constat n°7 : Un cadre de vie de qualité , moteur de l'attractivité du territoire
- Constat n°8 : Un territoire face aux défis des transitions énergétiques, climatiques et environnementales
- Constat n°9 : Un territoire dépendant de ressources extérieures (énergie, eau...)
- Constat n°10 : Un littoral diversifié dans sa géographie et ses usages

Temps d'échange

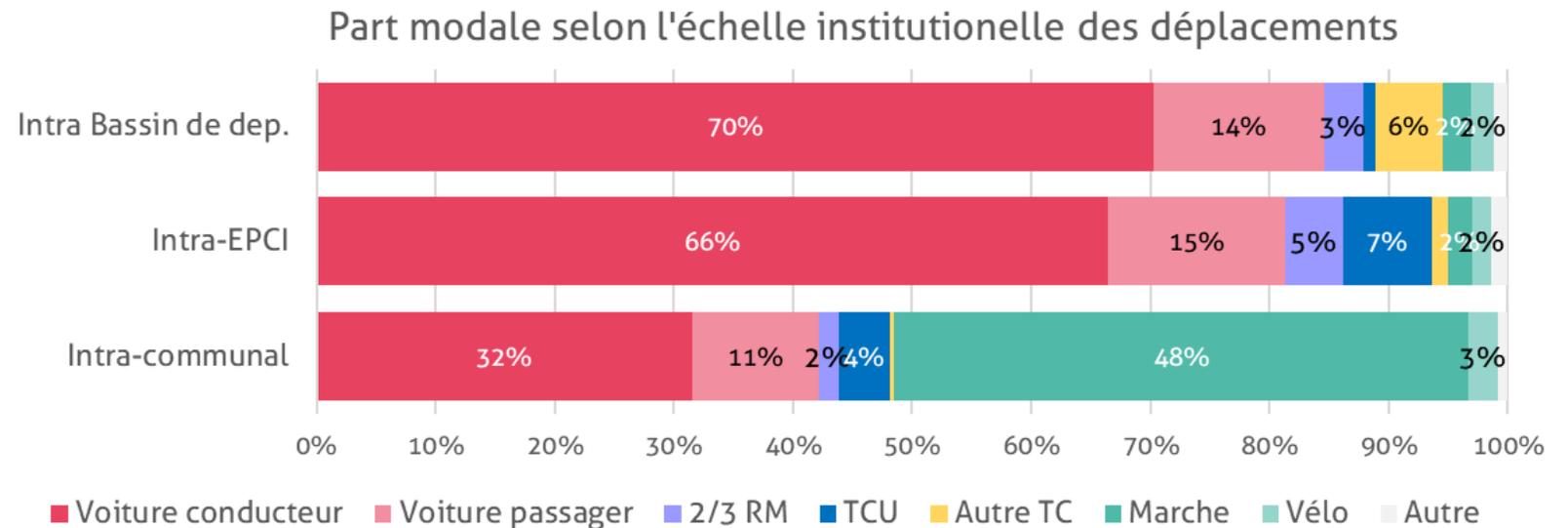
LES ENJEUX POUR LE SCOT

- Des politiques de mobilité à adapter en fonction des logiques de déplacements

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

Trois grandes logiques de déplacements co-existent à l'échelle du territoire :

- 70% des déplacements sont infra-communaux, et ils s'effectuent majoritairement par les modes actifs ou les TC
- 72% des distances parcourues le sont au sein de son intercommunalité ou vers TPM, et s'effectuent majoritairement en voiture
- Les déplacements vers TPM représentent 89 % des déplacements lorsqu'on sort de son EPCI.



LES ENJEUX POUR LE SCOT

- Des politiques de mobilité à adapter en fonction des logiques de déplacements

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

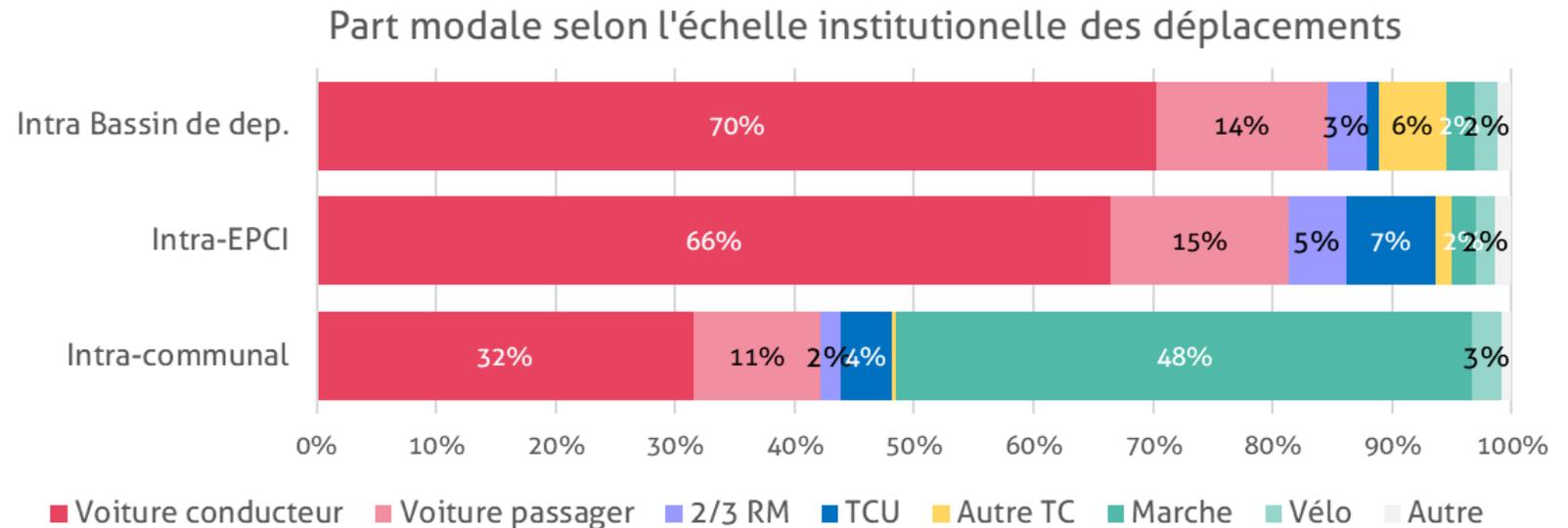
Trois grandes logiques de déplacements co-existent à l'échelle du territoire :

- les déplacements depuis/vers la Métropole TPM : 89% des déplacements inter-EPCI du bassin de déplacements ;
- les déplacements inter-communaux au sein d'un EPCI

Ces deux premiers types de déplacement représentent 72% des distances parcourues dans le bassin de déplacements.

- les déplacements intra-communaux.

Ce sont les plus nombreux. Ils représentent 70% du nombre des déplacements.



LES ENJEUX POUR LE SCoT

- *Poursuivre la dynamique de bascule vers les modes actifs et les TC*
- *Accroître la cohérence urbanisme – transport, vers un territoire des proximités*
- *Conforter et préciser les ambitions du SCoT sur les réseaux de transports en commun en s'appuyant sur l'épine dorsale du futur RER toulonnais*
- *Mettre à jour et préciser le schéma des itinéraires cyclables*

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

Des attentes exprimées par le SRADDET :

- Améliorer l'accessibilité des grands pôles économiques à partir des portes d'entrées du territoire régional (en particulier le parc d'activité de Signes)
- Participer à l'effort régional de report modal depuis la voiture vers les autres modes pour les déplacements domicile-travail et fluidifier l'intermodalité par l'optimisation des pôles d'échanges

Un réseau régional (ZOU) en cours de modernisation : projet de RER ferroviaire toulonnais, future épine dorsale du développement.

LA PAROLE EST À VOUS !



le territoire

- Constat n°1 : Une biodiversité et des paysages exceptionnels
- Constat n°2 : Un territoire polycentrique, des espaces de vie et d'attractivité multiples
- Constat n°3 : Une consommation d'espace en constante diminution, des nouveaux modes de construire qui s'affirment

Temps d'échange

Les politiques publiques

- Constat n°4 : Une économie dynamique et diversifiée, tournée vers la mer et le tourisme
- Constat n°5 : Une dynamique démographique retrouvée, vers des profils types des ménages en fonction des espaces
- Constat n°6 : Des modes de déplacements qui évoluent, un fort potentiel pour la poursuite du développement des mobilités plurielles

Temps d'échange

Les enjeux environnementaux

- **Constat n°7 : Un cadre de vie de qualité , moteur de l'attractivité du territoire**
- Constat n°8 : Un territoire face aux défis des transitions énergétiques, climatiques et environnementales
- Constat n°9 : Un territoire dépendant de ressources extérieures (énergie, eau...)
- Constat n°10 : Un littoral diversifié dans sa géographie et ses usages

Temps d'échange

LES ENJEUX POUR LE SCOT

- Renforcer une approche « qualitative » plus globale à l'échelle des espaces urbanisés
- Caractériser les attentes en matière de qualité architecturales, paysagères pour chaque typologie d'espace

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- **Une bonne protection du patrimoine bâti local** : Monument Historique, Site Inscrit, Site Classé, Patrimoine XXe siècle, patrimoine vernaculaire, Site Patrimonial Remarquable...
- **Des opérations publiques qui se multiplient**: requalification des centres-villes, écoquartiers ou labélisés BDM... / QDM... qui garantissent un niveau d'exigence élevé dans les opérations
- **mais une qualité hétérogène dans les opérations d'aménagement**
La progression d'habitats diffus et pavillonnaires dans les zones périurbaines, le développement d'espaces commerciaux ou d'activité en entrée de ville (en particulier les pôles est et ouest du cœur métropolitain) et la densification des espaces urbains sans qualification paysagère pourraient altérer davantage les paysages urbains.
- **Un espace métropolisé, donc concerné par des nuisances, notamment autour des grands axes de circulation** : nuisances sonores, qualité de l'air, pollutions des sols, champs électromagnétiques...

le territoire

- Constat n°1 : Une biodiversité et des paysages exceptionnels
- Constat n°2 : Un territoire polycentrique, des espaces de vie et d'attractivité multiples
- Constat n°3 : Une consommation d'espace en constante diminution, des nouveaux modes de construire qui s'affirment

Temps d'échange

Les politiques publiques

- Constat n°4 : Une économie dynamique et diversifiée, tournée vers la mer et le tourisme
- Constat n°5 : Une dynamique démographique retrouvée, vers des profils types des ménages en fonction des espaces
- Constat n°6 : Des modes de déplacements qui évoluent, un fort potentiel pour la poursuite du développement des mobilités plurielles

Temps d'échange

Les enjeux environnementaux

- Constat n°7 : Un cadre de vie de qualité , moteur de l'attractivité du territoire
- **Constat n°8 : Un territoire face aux défis des transitions énergétiques, climatiques et environnementales**
- Constat n°9 : Un territoire dépendant de ressources extérieures (énergie, eau...)
- Constat n°10 : Un littoral diversifié dans sa géographie et ses usages

Temps d'échange

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

Un territoire qui va subir fortement les effets du changement climatique

- L'été est la saison la plus exposée au réchauffement. L'été sera encore plus chaud avec une élévation moyenne de +1,2°C à +5,7°C par rapport à la référence.
- L'horizon de référence (1990) indique une moyenne estivale des températures maximales entre 24 et 28 °c. Dans le cadre du scénario RCP* 4.5 la température moyenne maximale serait entre 28 et 32 °c (années 2071-2100). Le scénario RCP 8.5 estime une moyenne estivale de la température maximale entre 30 et 34 °c.



Evolution du climat pour 4 villes de PACA selon 3 scénarios RCP et 2 horizons futurs (2050 et 2100) (source : Joël Guiot, CNRS / illustration : Philippe Rossello, GeographR)

LES ENJEUX POUR LE SCOT

- *Adapter notre territoire aux effets prévisibles du changement climatiques : sécheresses, changement de végétation, risques d'incendies accrus...*

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- **Une augmentation de tous les effets des risques naturels**
 - Maintien des phénomènes orageux malgré le recul de la pluviométrie et donc des risques d'inondation par débordement de cours d'eau, voir augmentation de leur impact du fait de la sécheresse
 - Augmentation du phénomène de retrait gonflement des argiles
 - Augmentation de l'intensité du feu potentiellement supérieure aux valeurs actuelles
 - L'élévation projetée du niveau de la mer implique nécessairement une interrogation sur l'évolution du trait de côte et du risque de submersion marine. Des enjeux de relocalisation des bâtiments, infrastructures et équipements installés sur le littoral se poseront sur les côtes basses.
- **Une augmentation des populations et biens exposés**
 - En période de canicule, les risques de décès augmentent pour différentes raisons : déshydratation, apparition de nouvelles maladies ...
 - Cet effet de chaleur est renforcé en ville : l'îlot de chaleur urbain (ICU) se matérialise par des températures de l'air plus élevées dans une zone urbaine dense que dans son environnement péri-urbain et rural

LES ENJEUX POUR LE SCOT

- *Actualiser et renforcer les analyses relatives aux effets du changement climatique sur le territoire, en particulier sur la ressource en eau et adapter les politiques d'aménagement en conséquence*
- *Proposer des pistes d'actions sur la gestion raisonnée et sobre de la ressource en eau*
- *Promotion de la mise en œuvre de stratégies et de gouvernances dédiées sur les différentes thématiques*

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

- **Un impact sur les ressources** : salinisation des nappes, dérèglement des cycles des cultures, transformation de nos paysages
- **Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône méditerranée 2022 – 2027** : un document cadre pour répondre à ces défis environnementaux et climatiques
 - promotion de l'élaboration des « projets de territoire pour la gestion de l'eau » (PTGE)
 - Réalisation d'analyses prospectives territoriales qui intègrent les enjeux de l'eau et les effets du changement climatique
 - promotion d'une sobriété des usages de la ressource en eau
 - développement d'une vision stratégique quant à une suppression progressive des émissions de substances à la source (limitation des pollutions)

De nombreuses orientations fondamentales qui s'imposent aux documents de planification

Orientation fondamentale n°0 : s'adapter aux effets du changement climatique

Disposition 0-01

Agir plus vite et plus fort face au changement climatique

Disposition 0-02

Développer la prospective pour anticiper le changement climatique

Orientation fondamentale n°1 : privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité

Disposition 1-02

Développer les analyses prospectives dans les documents de planification

Disposition 1-04

Inscrire le principe de prévention dans la conception des projets et les outils de planification locale

Orientation fondamentale n°2 : concrétiser la mise en œuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques

Disposition 2-01

Mettre en œuvre la séquence « éviter-réduire-compenser »

De nombreuses orientations fondamentales qui s'imposent aux documents de planification

Orientation fondamentale n°4 : renforcer la gouvernance locale de l'eau pour assurer une gestion intégrée des enjeux

Disposition 4-12	Intégrer les enjeux du SDAGE dans les projets d'aménagement du territoire et de développement économique
Disposition 4-13	Associer les acteurs de l'eau à l'élaboration des projets d'aménagement du territoire
Disposition 4-15	Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles

Orientation fondamentale n°5A : poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle

Disposition 5A-01	Prévoir des dispositifs de réduction des pollutions garantissant l'atteinte et le maintien à long terme du bon état des eaux
Disposition 5A-02	Pour les milieux particulièrement sensibles aux pollutions, adapter les conditions de rejet s'appuyant sur la notion de « flux admissible »
Disposition 5A-03	Réduire la pollution par temps de pluie en zone urbaine
Disposition 5A-04	Éviter, réduire et compenser l'impact des nouvelles surfaces imperméabilisées
Disposition 5A-06	Établir et mettre en œuvre des schémas directeurs d'assainissement qui intègrent les objectifs du SDAGE

le territoire

- Constat n°1 : Une biodiversité et des paysages exceptionnels
- Constat n°2 : Un territoire polycentrique, des espaces de vie et d'attractivité multiples
- Constat n°3 : Une consommation d'espace en constante diminution, des nouveaux modes de construire qui s'affirment

Temps d'échange

Les politiques publiques

- Constat n°4 : Une économie dynamique et diversifiée, tournée vers la mer et le tourisme
- Constat n°5 : Une dynamique démographique retrouvée, vers des profils types des ménages en fonction des espaces
- Constat n°6 : Des modes de déplacements qui évoluent, un fort potentiel pour la poursuite du développement des mobilités plurielles

Temps d'échange

Les enjeux environnementaux

- Constat n°7 : Un cadre de vie de qualité , moteur de l'attractivité du territoire
- Constat n°8 : Un territoire face aux défis des transitions énergétiques, climatiques et environnementales
- **Constat n°9 : Un territoire dépendant de ressources extérieures (énergie, eau...)**
- Constat n°10 : Un littoral diversifié dans sa géographie et ses usages

Temps d'échange

LES ENJEUX POUR LE SCoT

- *Engager une démarche prospective quant à la pérennité de l'approvisionnement et l'utilisation de l'eau*
- *Accompagner la structuration d'une filière bois dans le cadre du positionnement économique du SCoT*

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

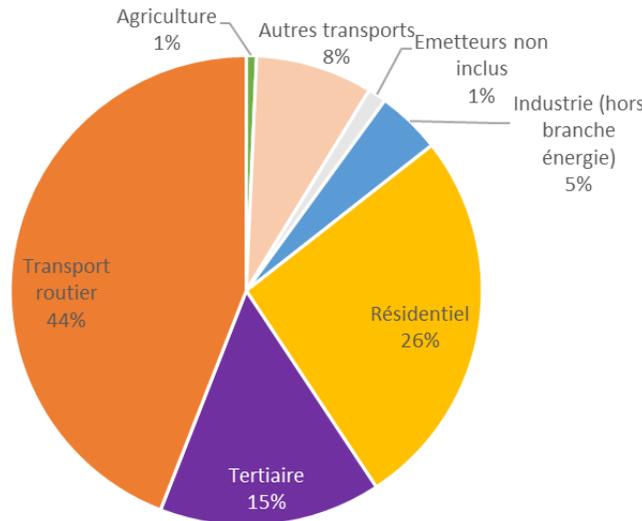
- **Un territoire dépendant de l'extérieur pour son alimentation en eau potable : lac de Carcès et Société du Canal de Provence principalement**
 - Une alimentation assurée, au moins à court / moyen terme
 - Le SDAGE demande à « Développer les analyses prospectives dans les documents de planification » (Disposition 1-02)
- **Un potentiel d'exploitation forestière important :**
 - le Var est le 2^e département forestier de France
 - Une filière peu développée aujourd'hui : 800 000 m³ de bois sont produits par an pour moins de 200 000 m³ récoltés, la forêt est ainsi considérée sous-exploitée
 - L'implantation des entreprises de transformation du bois (plates-formes de bois-énergie) est problématique sur le territoire : difficultés pour s'agrandir ou s'implanter (problème de foncier)
 - Un schéma d'accès à la ressource forestière du Var toujours en cours d'élaboration
- **Une autonomie de production en granulats au moins jusqu'en 2036**

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

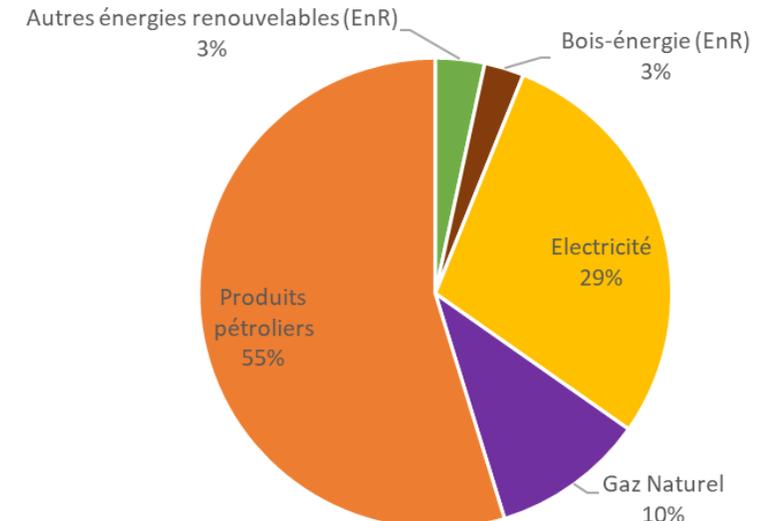
LES ENJEUX POUR LE SCOT

- *Lier davantage la dimension énergétique aux politiques de mobilité et de réhabilitation / construction de bâtiments*
- *Définir une politique de production d'énergie renouvelable à l'échelle du territoire*

- **Un territoire consommateur d'énergie dans la moyenne varoise, mais peu producteur**
 - Deux principales sources de consommation : les transports et le parc de bâtiments
 - Entre 2012 et 2020 la production d'énergie renouvelables a augmenté de 55%, soit une augmentation de 6%/an, principalement dû aux parcs photovoltaïques au sol et à la biomasse, mais une stagnation à partir de 2016
- **Le SRADDET fixe un objectif de réduction de la consommation totale d'énergie primaire de 27 % en 2030 et 50 % en 2050 par rapport à 2012 (Objectif 12)**



Répartition des consommations d'énergie finale par secteur d'activité sur le territoire du SCOT PM



Répartition des consommations d'énergie finale sur le territoire du SCOT PM

le territoire

- Constat n°1 : Une biodiversité et des paysages exceptionnels
- Constat n°2 : Un territoire polycentrique, des espaces de vie et d'attractivité multiples
- Constat n°3 : Une consommation d'espace en constante diminution, des nouveaux modes de construire qui s'affirment

Temps d'échange

Les politiques publiques

- Constat n°4 : Une économie dynamique et diversifiée, tournée vers la mer et le tourisme
- Constat n°5 : Une dynamique démographique retrouvée, vers des profils types des ménages en fonction des espaces
- Constat n°6 : Des modes de déplacements qui évoluent, un fort potentiel pour la poursuite du développement des mobilités plurielles

Temps d'échange

Les enjeux environnementaux

- Constat n°7 : Un cadre de vie de qualité , moteur de l'attractivité du territoire
- Constat n°8 : Un territoire face aux défis des transitions énergétiques, climatiques et environnementales
- Constat n°9 : Un territoire dépendant de ressources extérieures (énergie, eau...)
- **Constat n°10 : Un littoral diversifié dans sa géographie et ses usages**

Temps d'échange

LES ENJEUX POUR LE SCoT

- *Veiller à une intégration claire des dispositions du Volet Littoral et Maritime dans le DOO du SCoT*

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONSTAT

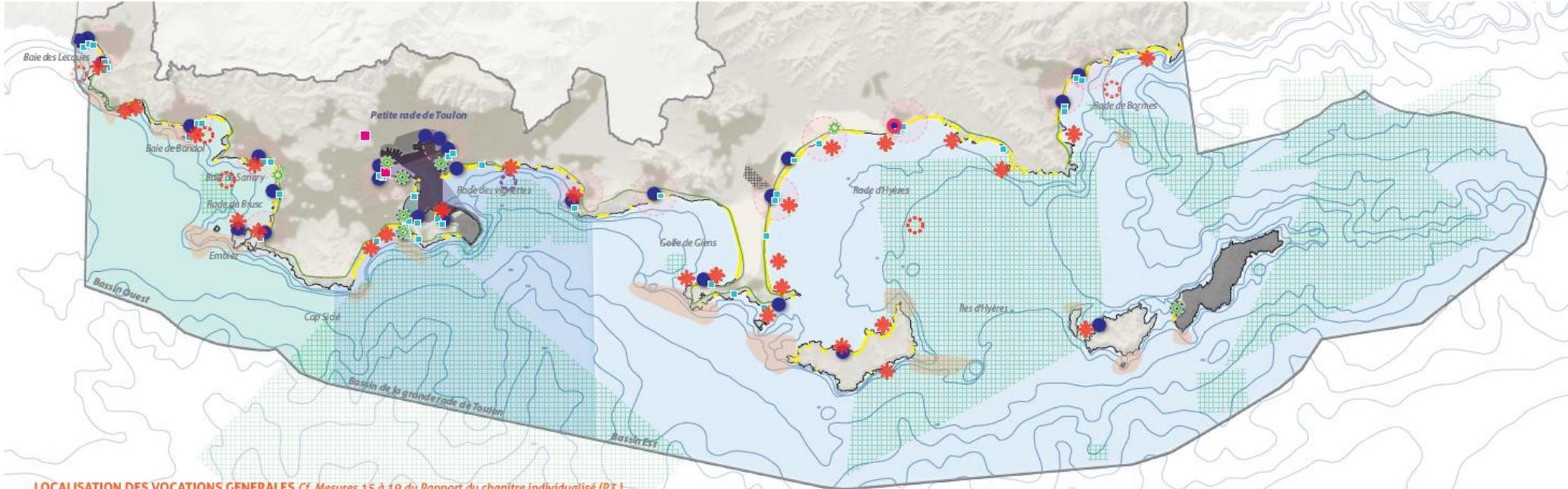
➤ Un Volet Mer et Littoral qui définit 6 objectifs dans le SCoT en vigueur :

1. Assurer une gestion durable du trait de côte et réduire la vulnérabilité du territoire face aux aléas érosion/submersion et éboulement de terrain.
2. Créer les conditions d'un équilibre entre le développement de l'espace littoral et marin et la préservation de la richesse écologique, la qualité des eaux côtières et des sédiments marins.
3. Maintenir et valoriser les activités liées à la mer.
4. Maîtriser et organiser l'accueil de la plaisance à terre et en mer.
5. Promouvoir un cadre de vie de qualité sur l'espace littoral
6. Soutenir le développement des activités liées à la mer et valoriser le rayonnement régional, national et international du territoire.

CHIFFRES-CLÉS

15 communes littorales
293 km de linéaire côtier
soit 70 % du linéaire du Var
soit 30 % du linéaire de la Région





LOCALISATION DES VOCATIONS GÉNÉRALES Cf. Mesures 15 à 19 du Rapport du chapitre individualisé (R3.)

1. Plages et espaces attenants et leur desserte :

-  Plages
-  Cheminements côtiers

2. Nautisme et plongée sous-marine :

-  Activités nautiques
-  Principaux secteurs de pratique de la plongée sous-marine

3. Restauration et hébergements hôteliers et touristiques littoraux :

-  dans l'enveloppe urbaine (cf. Orientation 4 du DOO du SCoT)

4. Culture et patrimoine littoral maritime :

-  dans l'enveloppe urbaine (cf. Orientation 4 du DOO du SCoT)

5. Cultures marines et pêche professionnelle :

-  Cultures marines
-  Pêche professionnelle

6. Défense Nationale et sécurité maritime :

-  Zones militaires à terre
-  Port militaire de Toulon *
-  Activité de défense en mer
-  Secteurs liés aux besoins d'entraînements de la Défense

7. Constructions, réparations navales et travaux maritimes :

-  dans l'enveloppe urbaine (cf. Orientation 4 du DOO du SCoT)

8. Recherche et développement liés à la mer :

-  Activités de R&D (Technopole de la Mer)
-  Principaux secteurs de prospective pour le développement de réseau de chaleur urbain à partir d'installation de thalassothérapie

9. Accueil des navires dans les ports et à terre :

-  Principaux ports et sites portuaires
-  Projet de création portuaire
-  Projet d'extension portuaire **
-  Cales de mise à l'eau

Ports à sec et parcs à bateaux à terre :
 dans l'enveloppe urbaine (cf. Orientation 4 du DOO du SCoT)

10. Mouillage des navires :

-  Mouillage organisé ou à organiser
-  Accueil de croisière au mouillage
-  Accueil ponctuel de croisière au mouillage

11. Circulation maritime

-  Plan d'eau petite rade de Toulon
-  Périmètre du Volet Littoral et Maritime
-  Périmètre du SCoT Provence Méditerranée

* Conformément à l'arrêté du MINARM en date du 23 décembre 2016
 ** Concernant Port Pothuau, en cas de transfert

3,5 km



Les vocations des différents secteurs dans l'aire du Volet littoral et maritime du SCoT Provence Méditerranée

LA PAROLE EST À VOUS !



A decorative vertical bar on the left side of the slide, composed of a grid of squares. Each square is divided into four triangles by a diagonal line from the top-left to the bottom-right. The triangles are shaded in various tones of gray, creating a complex, layered geometric pattern.

CONCERTATION DANS LE CADRE DU SCOT

Pour suivre l'**actualité** du SCoT PM et avoir accès aux documents du SCoT : www.scot-pm.com

Pour faire part de vos **avis et remarques** :

- par courrier : [Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée CS 40537 - 83041 Toulon Cedex 9](#)
 - dans les registres dédiés : [aux sièges du syndicat mixte et des quatre intercommunalités membres](#)
 - par courriel : contact@scot-pm.com / syndicatmixte@scot-pm.com
-
- Deux cycles d'ateliers thématiques de concertation vont être organisés.
 - Deux cycles de réunions publiques (dans chaque EPCI).

pour s'inscrire :

contact@scot-pm.com / syndicatmixte@scot-pm.com

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

